



Achat/Réservation chiot -non respect date

Par **JGT57580**, le **11/03/2025 à 09:29**

Bonjour,rnrnNous avons pris contact en janvier avec un éleveur de chiot pour une portée née le 10/01, il était noté dans l'annonce de l'éleveur (professionnel) que les chiots seraient disponibles à compter du 7/3/25.rnrnNous nous sommes rendus sur place et avons réservé un chiot en versant des arrhes en espèces à l'éleveur (il nous a bien remis un contrat qui reprendre tous les éléments, date de disponibilité des chiots, versement d'arrhes). Nous avons tout préparé pour l'arrivée du chiot et avons précisé à l'éleveur que nous viendrions le chercher le 7/3/25. Cela ne lui posait pas de problème. Nous avons donc déjà prévu nos congés ce jour là, acheter la nourriture, panier, laisse, etc. Durant les 3semaines séparant la date à laquelle nous devons chercher le chiot, l'éleveur nous envoyait des photos, nous disait que tout se passer bien, etc.rnrnUne semaine avant la date de "livraison" (le01/03/25) nous avons renvoyer un message pour confirmer que nous pourrions toujours venir le 7/3. L'éleveur nous a répondu qu'il était hospitalisé aux urgences et qu'il doutait que nous pourrions récupérer le chiot à la date prévue. Ce que nous avons compris, on lui a tout de même demandé si il n'y avait personne à l'élevage qui pourrait nous accueillir car nous avons fait en sorte d'être disponible à la date du 7/3 (date à laquelle les chiots étaient réputés pouvoir partir). Nous habitons à environ 2h00 aller et 2h00 retour de l'élevage, il nous fallait donc un peu d'organisation....L'éleveur nous a dit que malheureusement, les chiots ne seraient pas passer chez le vétérinaire encore avant le 7/3 et donc pas vaccinés, ni pucés, ils ne pourraient donc pas partir. Nous lui avons demandé de nous tenir informés.rnrnEnviron une semaine après, sans nouvelles, nous lui avons envoyé plusieurs messages pour savoir s'il allait mieux...aucune réponse...nous avons donc appeler avec un autre numéro de téléphone (mon mari ayant un téléphone professionnel et privé) et là, à notre grande surprise il a immédiatement répondu à l'appel ...nous avons donc facilement conclu qu'il ne souhaitait tout simplement pas répondre à nos messages.rnrnAu téléphone, il nous indique être encore à l'hôpital, incapable d'écrire des sms car trop malade. On lui demande des nouvelles du chiot, il nous explique qu'il a un ami qui passe une fois par jour les nourrir, et qu'il va voir avec lui pour

prendre RDV chez le Vêto pour qu'il les amène (la 1ere fois, il nous avait dit que seul lui pourrait amener le chien chez le véto....). Ensuite il nous explique que le chiot est encore bien petit et donc que ce serait mieux qu'il reste encore à l'élevage (la portée à apparemment souffert du syndrome du lait toxique et une partie des chiots étaient décédés, les chiots encore vivant auraient apparemment des difficultés à grandir...) . rnrnDevant les explications incohérentes de l'éleveur et la difficulté de savoir si les chiots vont bien ...nous lui indiquons que nous préférons nous retirer de la vente. Pour 2 raisons, nous ne voulons pas le harceler s'il est vraiment très malade mais nous ne voulons pas non plus attendre sans certitude que le chiot pourra être adopté. L'éleveur nous répond par sms "d'accord mais sachez que vous perdrez les arrhes versés". Sur le contrat signé, il y a une ligne indiquant "faute d'enlèvement du chien à la date convenue, le présent contrat sera caduc et les arrhes versées seront perdues", cependant le chien n'a pas pu être récupéré par la faute de l'éleveur et non la notre ...est-il en droit de demander à garder les arrhes alors que c'est lui qui ne peut pas laisser partir le chien?rnrnEtant donné que l'éleveur n'a pas respecté la date à laquelle les chiots pouvaient être adoptés et qu'il ne semble pas être en mesure de nous donner de vraies informations sur les animaux...sommes-nous en droit de demander le remboursement des ces arrhes? rnrnPar ailleurs, je m'inquiète pour les animaux car si en effet comme il le dit il était seul à s'en occuper et qu'il est à l'hôpital, je ne sais pas ce que vont devenir ces chiens :(rnrnJe vous remercie de votre réponse pour nous éclairé...rnrnCordialement

Par **yapasdequoi**, le **11/03/2025 à 10:26**

Bonjour,rnrnSignalez cet éleveur à la gendarmerie locale.rnrnSi vous vous désistez, vous perdez les arrhes.